

ORDONNANCE COLLECTIVE D'INITIATION D'UNE MÉDICATION

OBJET :	Administration de CAPTOPRIL (CAPOTEN)	EN VIGUEUR : 2014-02-13
INDICATION :	Dysrèflexie/hyperrèflexie autonome (selon algorithme en vigueur)	RÉVISÉ : 2014-02-28
CLIENTÈLE :	<u>Tous les blessés médullaires dont l'âge est ≥ 13 ans (boul. Hamel) admis ou inscrits</u>	APPROUVÉE PAR : Dre Nancy-Michelle Robitaille, Présidente par intérim du CMDP Dr Benoit Dumais, chef par intérim du département de pharmacie
CONTRE-INDICATIONS :	<ul style="list-style-type: none"> Grossesse. Antécédent d'angioedème avec un inhibiteur de l'enzyme de conversion de l'angiotensine (IECA). Hypersensibilité au captopril ou à un inhibiteur de l'enzyme de conversion de l'angiotensine (IECA) ou à toute autre composante. 	Professionnels autorisés : <i>infirmières, infirmiers travaillant avec les blessés médullaires</i>

<u>Situation clinique</u>	<u>Médication</u>	<u>Intervention</u>
Dysrèflexie/hyperrèflexie autonome	Captopril (<i>Capoten</i>) 25 mg Posologie : 1 co (25 mg)	Pour une dose seulement Monitorer TA selon algorithme en vigueur

Liste des inhibiteurs de l'enzyme de conversion de l'angiotensine (IECA)

Noms générique	Noms commerciaux
Benazepril	Lotensin
Captopril	Capoten
Cilazapril	Inhibace
Enalapril	Vasotec
Fosinopril	Monopril
Perindopril	Coversyl
Quinapril	Accupril
Ramipril	Altace
Trandolapril	Mavik